

Visages des Français en Afrique noire et dans l’océan indien

Bienvenu Akoha

Les situations linguistiques dans les pays francophones d’Afrique et de l’Océan Indien sont multiples et complexes. Notre propos n’est donc pas de les passer en revue, mais de tenter de trouver un dénominateur commun qui nous permette d’exprimer ce que nous, francophones d’Afrique et de l’Océan Indien, attendons de la langue française, ce que nous entendons en faire dans nos différents pays.

Quel est ce dénominateur commun ? Le français n’est pas notre langue maternelle pourtant notre histoire fait que, bon gré mal gré, nous nous en servons quotidiennement pour faire nos démarches administratives, pour comprendre le discours de nos hommes politiques, pour nous informer, pour communiquer avec le monde extérieur, pour nous instruire et pour instruire nos enfants à l’école. Cette pratique de la langue française, amène à faire deux remarques.

La première est que l’on enseigne en français alors que, en dehors de l’école, excepté certains milieux, nos enfants entendent et parlent d’autres langues. C’est pourquoi on a jugé bon d’appeler le français que nous enseignons « langue seconde ». Cette appellation n’est cependant pas sans ambiguïté. Le français est une « langue seconde » par rapport à quoi ? Aux langues nationales ? Cela peut laisser faussement entendre que nos systèmes éducatifs accordent la première place aux langues nationales, or chacun sait le sort qui leur est réservé.

Pour éviter l’ambiguïté, certains linguistes préfèrent l’appeler « langue privilégiée ». En fait peu importe le qualificatif, l’essentiel étant que, dans notre enseignement, nous ne perdions jamais de vue que, pour la grande majorité de nos enfants, le français est, au point de départ une langue étrangère.

La deuxième remarque est que le français s’est désormais imposé à nos pays si bien qu’il a atteint un point de non retour. Nous devons par conséquent en tirer le meilleur profit et nous interroger sur les usages que nous en faisons aujourd’hui et que nous voulons en faire demain.

Concrètement, puisque nos Etats ont choisi d’en faire leur langue officielle, nous avons besoin actuellement du français pour lire la constitution, pour connaître nos droits et nos devoirs pour traiter avec l’administration de problèmes aussi triviaux que le paiement d’une facture d’électricité, pour nous informer, pour nous instruire, pour exercer nos métiers. En un mot il nous est devenu indispensable pour vivre notre citoyenneté.

Peut-on envisager d’autres usages pour demain ? D’ores et déjà certains pays non francophones comme le Nigeria, le Ghana, l’Afrique du Sud, la Guinée Equatoriale, en inscrivant le français au programme de leurs écoles, prennent conscience du rôle qu’il peut jouer en tant que langue de communication et d’échanges, dans l’intégration régionale.

Nous aurons de plus en plus besoin d'une langue commune pour communiquer, au-delà de nos ethnies, avec le monde extérieur, pour établir des échanges entre nos cultures, pour vendre nos savoir-faire, en un mot pour affronter ensemble la mondialisation dont on parle tant et dont, pour l'heure, nous subissons les effets.

Alors quel français enseigner ? Tout simplement un français qui tienne compte de ces réalités. Il reste à réfléchir sur la manière la plus efficace d'apprendre à nos enfants à se servir de cet outil.

Trop souvent nos pratiques pédagogiques montrent que nous considérons le français comme un objet d'étude et non d'abord comme un outil, ce qui revient à l'enseigner comme une langue morte.

Au dogme de la grammaire traditionnelle s'est substitué celui de la « grammaire de texte » avec tout le jargon qui l'accompagne et que l'on s'évertue à inculquer aux élèves. Les savantes recherches en linguistique et en didactique des langues, pourtant si nécessaires, ont parfois des effets pervers sur la pédagogie. C'est sans doute parce que l'enseignant, fort de ses études universitaires qui l'ont habitué à discourir sur la langue, se sent désemparé lorsqu'il s'agit d'apprendre aux élèves à utiliser le français comme un outil. On oublie que l'élève est un apprenti, avec tout ce que cela comporte de maladresses au départ et on le sanctionne au lieu de chercher à évaluer les compétences qu'il doit acquérir peu à peu.

Ne sommes-nous pas parfois davantage préoccupés de juger la capacité de l'élève à utiliser le mot adéquat pour caractériser un type de texte ou la fonction d'un mot, plutôt que de le mettre en situation de parler, d'écrire, d'argumenter, de créer, en un mot d'utiliser la langue en se l'appropriant. Cessons de discourir sur la langue et faisons-la pratiquer à nos élèves.

Curieusement, le professeur de français, tel qu'on le conçoit trop souvent, n'est peut-être pas le mieux placé pour enseigner le français. Cette affirmation, aux allures de boutade, aura peut-être le mérite de nous faire prendre conscience de ce qu'est l'apprentissage d'une langue.

Au bout du compte, les professeurs de géographie, d'histoire, de physique ou de mathématiques qui ne se préoccupent pas de raisonner sur la langue mais s'en servent pour transmettre un savoir et un savoir-faire, ne jouent-ils pas un rôle au moins aussi important dans l'apprentissage du français ?

Que dire des activités dites « socio-éducatives » comme la pratique du théâtre, la rédaction d'un journal, la réalisation de projets divers, sinon qu'elles peuvent, elles aussi, jouer un rôle important dans l'apprentissage de la langue en incitant nos élèves à l'utiliser comme un outil de communication, d'information et de création.

A ces remarques j'ajouterai que, en ce qui concerne le rapport entre nos langues nationales et le français, nous aurions tout à gagner à raisonner en termes de complémentarité plutôt qu'en termes de concurrence, et à faire en sorte que nos langues maternelles, dont le rôle est indispensable à la transmission de nos cultures et à la sauvegarde de notre identité, y trouvent leur compte. Comment ? Permettez-moi de faire une petite suggestion.

Tout le monde s'accorde à dire que notre littérature orale est d'une richesse exceptionnelle. Pourquoi ne pas l'intégrer à nos pratiques pédagogiques, non pas en nous contentant d'en proposer des traductions en français mais en apprenant à nos élèves, à nos étudiants à les traduire eux-mêmes ? L'exercice qui consiste à passer d'une langue à l'autre, je veux dire de leur langue maternelle au français, leur permettrait d'exprimer leur propre culture. Loin d'être sclérosant, l'exercice de traduction incite à la création,

pour peu que l'on ne se contente pas de la littéralité mais que l'on cherche à rendre les nuances, l'atmosphère, la poésie d'un chant rituel ou d'un conte, par exemple.

L'exercice n'est certes pas facile mais combien formateur. Il a plusieurs avantages : il part du vécu culturel, il invite concrètement à prendre conscience, par comparaison, de la richesse de sa langue maternelle, des limites d'une langue étrangère lorsqu'il s'agit de faire passer en elle les nuances, les subtilités, voire la poésie de sa propre langue, il oblige ainsi à utiliser toutes les ressources de l'autre langue pour trouver le mot, l'expression, la tournure, la forme la plus apte à rendre non seulement le sens mais ce qu'on peut appeler le génie d'une langue.

Il ne suffit donc pas de mettre la littérature orale au programme de nos classes de français mais d'apprendre à nos élèves à la traduire, en un mot à la valoriser et, du même coup, à valoriser leurs langues nationales.

Pour conclure, je dirai qu'il est urgent de prendre en compte les facteurs sociolinguistiques et culturels propres à nos pays en cessant de calquer notre enseignement du français sur celui de la France.

Si, d'aventure, nous devons puiser quelque part des éléments qui nous seraient utiles pour mieux adapter l'enseignement du français à nos besoins, ce ne devrait pas être dans le système scolaire français, dont nous avons tant de mal à nous défaire, mais bien plutôt dans les méthodes d'enseignement-apprentissage du Français Langue Etrangère. En effet, il s'agit, avant tout, de faire acquérir à nos élèves des compétences linguistiques qui leur seront utiles.

Pour ce faire, il est nécessaire de subordonner, comme le font les méthodes d'enseignement-apprentissage, les objectifs linguistiques aux objectifs fonctionnels que l'on veut atteindre.

Cela induit :

- que les programmes de français que nous avons pour tâche d'harmoniser prennent en compte ces impératifs ;
- que nous nous mettions au travail pour élaborer nous-mêmes de véritables méthodes d'enseignement-apprentissage de la langue, adaptées à nos contextes socioculturels ;
- que nos universitaires, nos chercheurs, nos enseignants mettent en commun leurs connaissances du milieu, leurs analyses des besoins langagiers, leurs savoir-faire ;
- en un mot, que, malgré nos moyens matériels limités, nous utilisions toutes nos ressources intellectuelles et culturelles pour faire preuve d'imagination et innover en matière de pédagogie du français.